

Association des Amis et Riverains de l'Anse de Primel



Chers amis adhérents et sympathisants de l'ARAP,

Voici notre traditionnelle lettre de vœux à la veille de la période des fêtes que nous vous souhaitons sereine et lumineuse. Que les soucis s'estompent un peu et que les dégâts de la tempête Ciaran, très importants chez certains d'entre nous, se fassent un peu oublier. Le toit de la chapelle Saint Etienne du Diben a souffert et les services techniques de la mairie ont paré au plus pressé en couvrant le toit d'une bâche isolante.

Nous sommes heureux de vous présenter un résumé de nos actions depuis l'Assemblée Générale du 25 juillet dont vous trouverez le compte-rendu sur le site arapdiben.com dans l'onglet archives.

Une partie du Conseil d'Administration (P.Gérin, C.Millet, A.Oppetit et L.Allix) a rencontré madame le Maire N.Bernard le 29 août, et ce fut l'occasion d'apprendre de source directe quelques éléments intéressants à partir desquels nous avons travaillé.

Viviers de la Méloine

L'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) des 6679 m2 du domaine maritime accordée aux Viviers de la Méloine par Morlaix Communauté a pris fin le 31 juillet 2023. En cause l'absence d'activités dans les équipements repris par JF Jacob en 2019. Celui-ci a néanmoins fait une demande de renouvellement d'AOT pour la partie du site située sur le domaine maritime. N.Bernard nous a informés que Morlaix Communauté exercerait son droit de préemption si les terrains situés sur le domaine terrestre étaient mis en vente. Elle a insisté sur le fait que les Viviers de la Méloine avaient bénéficié d'un prêt remboursable de 300 K€ de Morlaix co et non pas d'une subvention. En revanche, la Région a, elle, bien alloué une subvention de 500 K€ en 2019.

Suite à ces informations et à une réunion du conseil d'Administration le 30 octobre nous avons décidé d'envoyer mi-octobre une lettre en recommandé à JP Vermot, président de Morlaix Communauté et à M.Rousic, conseiller communautaire en charge des ports et du littoral, demandant des informations sur la procédure d'appel à projets pour la partie située sur le domaine maritime des Viviers de la Méloine. Alors que nous avons en Bretagne des exemples d'initiatives dynamiques et prometteuses dans le domaine de l'économie bleue, il est regrettable d'avoir un site abandonné depuis plus de 4 ans. **Cette lettre consultable sur notre site est restée sans réponse jusqu'à maintenant.**

Nous pensons depuis de nombreuses années qu'il est temps pour les pouvoirs publics de changer de paradigme et de sortir du schéma passéiste et erroné d'un seul investisseur pour ce site exceptionnel de 11700 m2 au total. Les échecs successifs l'ont prouvé. Dans le cadre de la révision du SCoT, pourquoi ne pas envisager une ou plusieurs activités liées à la mer sur les 6679 m2 du domaine maritime et d'autres activités non liées à la mer sur les 5000 m2 du domaine terrestre (artisanat, services, piscine publique économe en énergie, projet résidentiel inclusif...) ?

Usage du bâtiment Lequertier et rénovation du quai Déan

Il est prévu que la « maison de la pêche » occupe le rez de chaussée et que la Capitainerie s'installe au 1^{er} étage. Nous n'avons pas d'information pour l'école de plongée et l'association la Méloine, installées pour l'instant dans des préfabriqués. Le deuxième étage serait prévu pour des activités tertiaires.

Plan de Paysage, appel aux financements et à l'expertise des services de l'Etat

Forte de son expérience, madame Le Maire s'est montrée dubitative quant aux aides concrètes des services de l'État et assure que répondre aux appels à projets de l'Etat prend énormément de temps pour des résultats souvent décevants. Les collectivités locales sont par ailleurs très sollicitées pour contribuer à différentes actions de l'État telles que la Prévention des risques littoraux et submersions marines dans le Finistère et le programme « France vue sur mer ». Mais nous n'abandonnons pas notre idée et restons attentifs à une évolution de la situation qui pourrait convaincre les élus des ressources possibles de ce dispositif (retours d'expériences en cours, évolution des personnels et des élus...).

Plougasnou recherche médecins

L'ARAP a essayé d'apporter concrètement une aide à l'effort collectif pour la recherche de nouveaux médecins généralistes : diffusion de la plaquette d'informations que la mairie a préparée (voir PJ), démarchage ciblé dans les universités parisiennes, hôpitaux, syndicats de médecins généralistes. Offre de logement. Il faut reconnaître que la recherche n'a pas abouti pour l'instant : le manque de médecins généralistes est un problème crucial national et c'est un immense défi que de trouver des candidats intéressés.

A l'occasion de ce message, nous souhaitons rendre hommage à notre amie Catherine Jenkins, ancien membre du bureau de l'ARAP, ancienne conseillère municipale, disparue le 4 novembre. Elle aura beaucoup apporté à notre communauté par sa vivacité, son courage et son intégrité.

Mais terminons sur une note joyeuse en vous souhaitant à nouveau de belles retrouvailles familiales et amicales à l'occasion de Noël et de la nouvelle année.

Avec nos amicales salutations,

Le Conseil d'Administration

Philippe Gérin (Président), Laurence Allix, Philippe Allot, Elisabeth Birot, Suna Balkan,
Dominique Geoffray, Christian Millet, Anne Oppetit, Franck Perrier, Ineke Prummel



Si vous n'êtes pas à jour de cotisation (5 €) pour 2023-2024 il n'est pas trop tard en vous rendant sur le site arapdiben.fr. Notre force de représentation dépend de vous tous.